

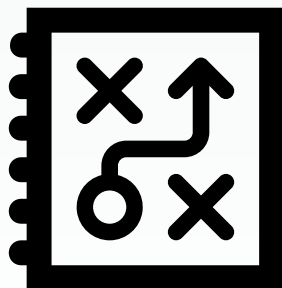
Heidelberg Materials France Granulats*

Site DAP Web

Guide d'utilisation

Bienvenue sur le site DAP Web

C'est ma première visite,
expliquez-moi le site



Je souhaite consulter directement
les questions fréquentes



Cliquez sur l'image de votre choix



Première visite

On vous explique tout ici





Première visite – Comment utiliser le guide

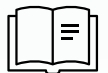
Bienvenue sur le site DAP Web

Ce guide vous expliquera de manière simple et rapide comment effectuer les principales actions sur le site.

A quoi correspondent les symboles que je trouve dans le guide :



Permet de revenir à la page d'accueil de ce guide



Permet de revenir au menu de section



Permet d'accéder à une section du guide



Permet d'avancer à la page suivante de la section



Permet de revenir à la page précédente de la section





Première visite – Ma situation

Tout d'abord veuillez lire les conditions d'utilisations des services Heidelberg Materials France Granulats sur la page d'accueil du site.

Vous souhaitez continuer ?

Choisissez votre situation :

- J'aimerais que l'on me présente le site ➡
- Je prospecte et je veux juste de l'information ➡
- J'ai déjà des déchets et je cherche un endroit où les déposer ➡
- Je suis déjà client HMFG remblais et je voudrais savoir ce qui va changer ➡
- Je veux juste consulter la liste des questions fréquentes ➡





Présentation du site



Qu'est-ce que DAP Web ?

Le site DAP Web est un moyen simple et efficace de préparer votre futur dépôt de déchets inertes.

Sur le site DAP Web vous pouvez effectuer vos demandes d'acceptabilité préalables (DAP) de dépôt de déchets inertes, mais également retrouver tous vos certificats d'acceptations préalables (CAP) déjà réalisés.



Le dépôt de déchet inertes sur un site de réception est une activité strictement encadrée par la loi. Le site est là pour vous assurer d'être conforme à la réglementation en vigueur.



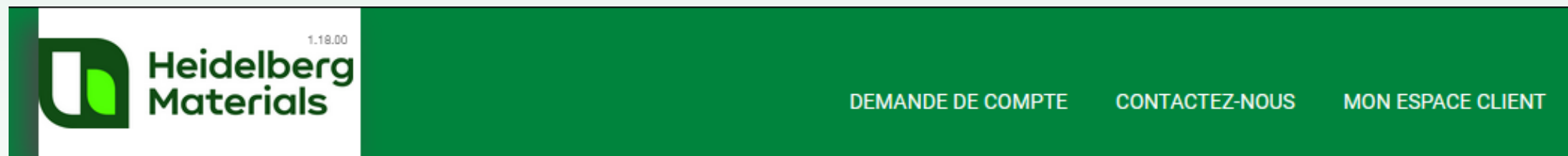
Pourquoi réaliser une DAP avant de venir ?

La fourniture d'un document préalable est une obligation réglementaire (arrêté du 12/12/2014).

Fournir une DAP avant la livraison sur site c'est :

- ✓ Une entrée plus rapide sur site, on vous attend
- ✓ Moins de documents administratifs à réaliser sur place
 - Tout a été préalablement réalisé depuis votre bureau
- ✓ La garantie de ne pas être refoulé à l'entrée
 - Si le chargement est conforme à la déclaration préalable
- ✓ L'assurance de payer le juste prix grâce à la négociation commerciale préalable

Ergonomie du site



Sur le haut de la page vous trouverez le menu du site.

Les entrées de menu évolueront suivant que vous soyez connecté ou non. En mode déconnecté vous aurez accès aux liens suivants :

- La page « Demande de compte », qui est décrite ici. ➡
- La page « Contactez-nous », qui est décrite ici. ➡
- La page « Mon espace client », qui affiche l'écran de connexion utilisateur.

C'est également ici que l'on peut demander la création d'un compte client ou la réinitialisation de son mot de passe.



Mes fonctionnalités client



Une fois connecté vous disposerez des liens suivants :

- La page « Tableau de bord », qui est décrite ici. ➡
- La page « DAP », qui ouvre une page listant toutes vos DAP.
- La page « Mon compte », qui affiche le détail du compte utilisateur.
C'est ici que l'on peut vérifier ses informations utilisateurs (exemple : numéro de téléphone, e-mail, ...) et modifier son mot de passe.
- Le bouton « Déconnexion » : Pour des raisons de sécurité il est recommandé de se déconnecter à la fin de chaque session de travail.





Les principaux boutons

Les principaux boutons que vous pourrez trouver sur les différentes pages du site :

 ou  : Bouton d'ajout, il permet d'ajouter un élément à un tableau soit par l'intermédiaire d'une fenêtre intermédiaire ou par l'ajout d'une ligne vide.

 ou  : Bouton de modification, il permet de modifier l'élément correspondant ou de simplement le sélectionner.

 : Bouton de désélection, il permet de désélectionner l'élément correspondant.

 : Bouton d'information, déplacer le curseur de souris dessus ou cliquer dessus provoquera l'affichage d'une infobulle avec des détails.



Présentation du site – Tableau de bord

DAP											
☐ DAP que j'ai créées ☐ DAP où je suis intervenu											
Numéro DAP	Client	Producteur de déchet	Chantier	Transit	Site	Date de début	Date de fin	Express	Statut	Création	Auteur
No data available											
								Éléments par page	5	0 éléments	< Page 1 / 0 >

CAP							
Numéro CAP	Dechet	Site Accueil	Quantité	Date Debut Depot	Date Fin Depot	Statut	Création
No data available							
				Éléments par page	5	0 éléments	< Page 1 / 0 >

Le tableau de bord est constitué de deux parties :

DAP : Contient la liste des DAP pour lesquelles une action de votre part est requise.

CAP : Contient la liste des CAP actifs (Validé par HMFG avec une période de dépôt en cours).



Où trouver la liste complète de mes DAP ?
Via le menu « DAP » accéder à la page DAP contenant toutes celles que vous avez créées.





Déjà client HMFG remblais

Qu'est-ce qui change ?



Déjà client HMFG remblais

Je suis déjà client remblais qu'est-ce qui change pour moi ?

- ☒ Vous disposez désormais d'un espace client en ligne qui regroupe toutes vos DAP et tous vos CAP.
- ☒ Vous disposez d'un point d'entrée unique pour vos demandes quel que soit le site de dépôt.
- ☒ Vous disposez d'un processus unique pour toutes vos demandes de DAP.
- ☒ Vous pouvez suivre les statuts d'avancement de vos demandes mis à jour en temps réel.





Questions Fréquentes

Vous trouverez ici tout ce qu'il faut pour remplir une DAP





Questions Fréquentes

J'essaie de saisir une adresse mais ça ne marche pas ! ➡

J'ai oublié mon mot de passe ! ➡

Comment contacter un commercial ? ➡

Comment demander un compte ? ➡

On m'a demandé de créer une DAP ? ➡

J'ai reçu un e-mail me disant de signer une DAP ? ➡

Quel est le statut de ma DAP ? ➡



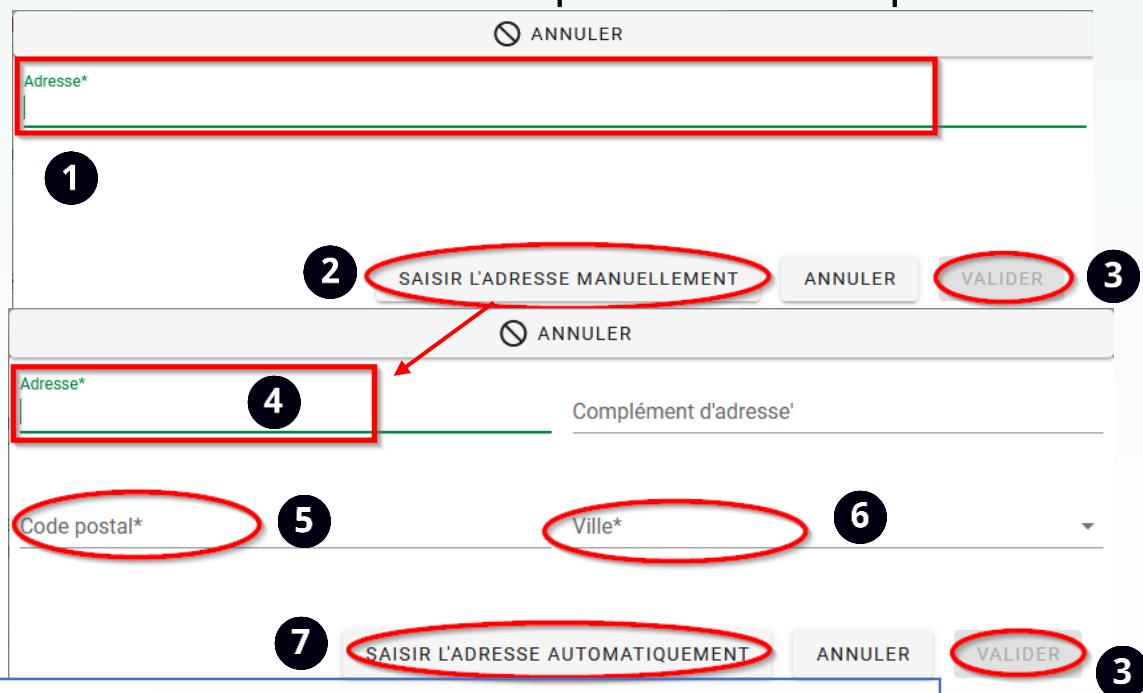


Saisie d'adresse



Saisie d'adresse

1. Commencer à saisir l'adresse complète, le système cherchera une adresse connue correspondante
2. Si l'adresse n'est pas trouvée on peut basculer en saisie manuelle.



The screenshot displays two versions of the address entry form. The top form is in automatic mode, with a single 'Adresse*' field (1) and buttons for 'SAISIR L'ADRESSE MANUELLEMENT' (2), 'ANNULER', and 'VALIDER' (3). The bottom form is in manual mode, featuring a 'Code postal*' field (5) and a 'Ville*' dropdown (6), with buttons for 'SAISIR L'ADRESSE AUTOMATIQUEMENT' (7), 'ANNULER', and 'VALIDER' (3). A red arrow points from the manual mode 'VALIDER' button back to the automatic mode 'SAISIR L'ADRESSE MANUELLEMENT' button, indicating a toggle between the two modes.

3. Validation de l'adresse saisie si correcte
4. Adresse en saisie libre (exemple : rond point RD925)
5. Saisir le code postal pour que le système trouve la ville correspondante
6. Liste des villes correspondantes au code postal
7. Revenir à la saisie automatique



Pour plus de simplicité et une meilleure localisation, privilégiez la saisie automatique de l'adresse.



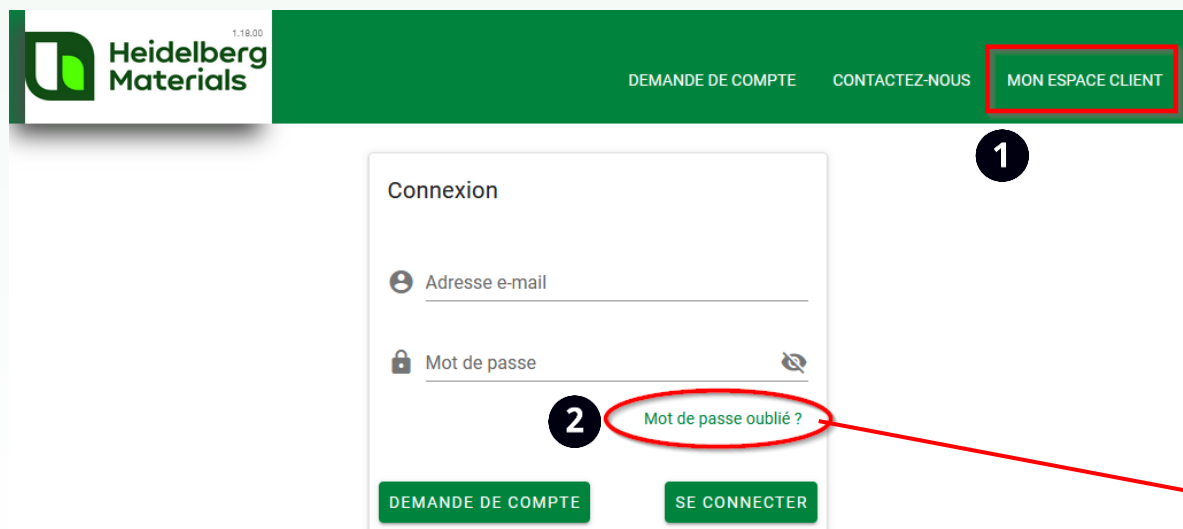


Mot de passe oublié

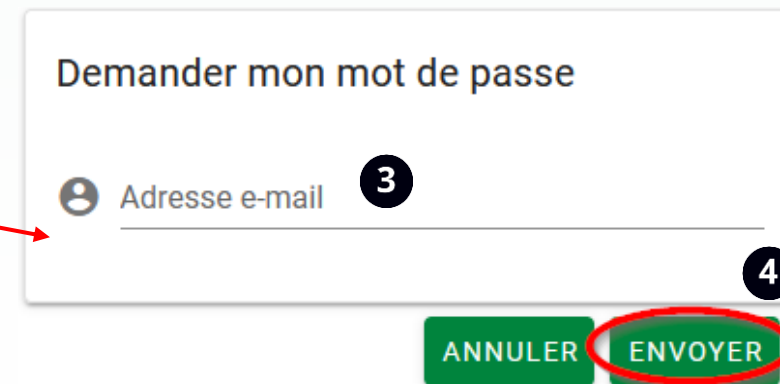


Mot de passe oublié

1. Depuis la page d'accueil du site, via le menu « Votre espace client »
2. Puis cliquez sur « Mot de passe oublié ? »



3. Saisissez votre adresse e-mail
4. Cliquez sur le bouton « Envoyer » et un e-mail avec votre nouveau mot de passe vous sera envoyé



Si vous ne recevez pas l'e-mail, pensez à vérifier vos courriers indésirables

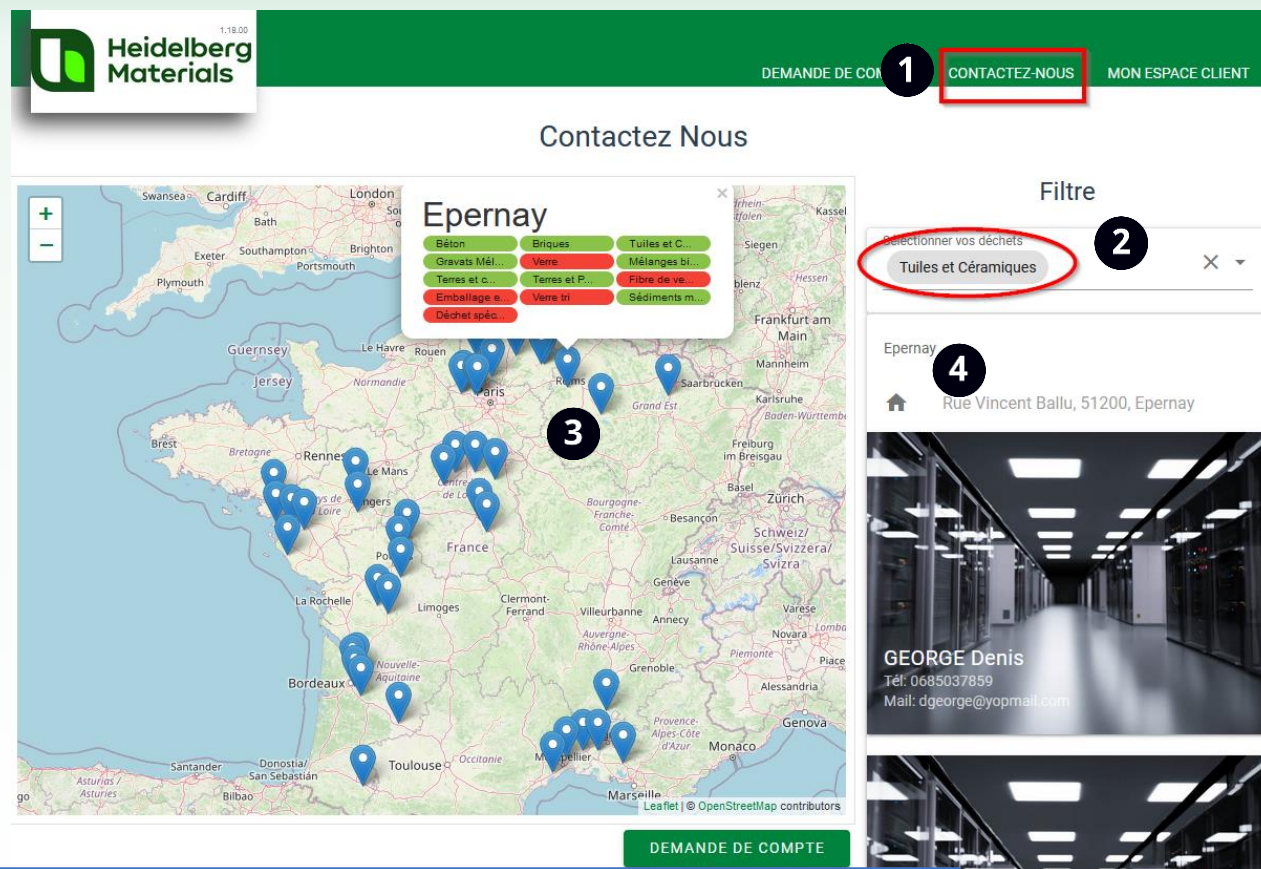




Je prospector -
Contacter un commercial



Contacteur un commercial



1. Depuis la page d'accueil, via le menu « Contactez-nous »
2. Si vous souhaitez déposer des déchets particuliers, utilisez le filtre pour sélectionner vos déchets. La carte n'affichera que les sites de dépôt recevant ces types de déchets.
3. Cliquez sur un marqueur (📍) de la carte
4. Affichage des coordonnées du site et du contact commercial



Si aucun site ne s'affiche avec tous les déchets souhaités, supprimez un filtre.
N'hésitez pas à contacter un commercial des solutions existantes pour accueillir tous vos déchets.



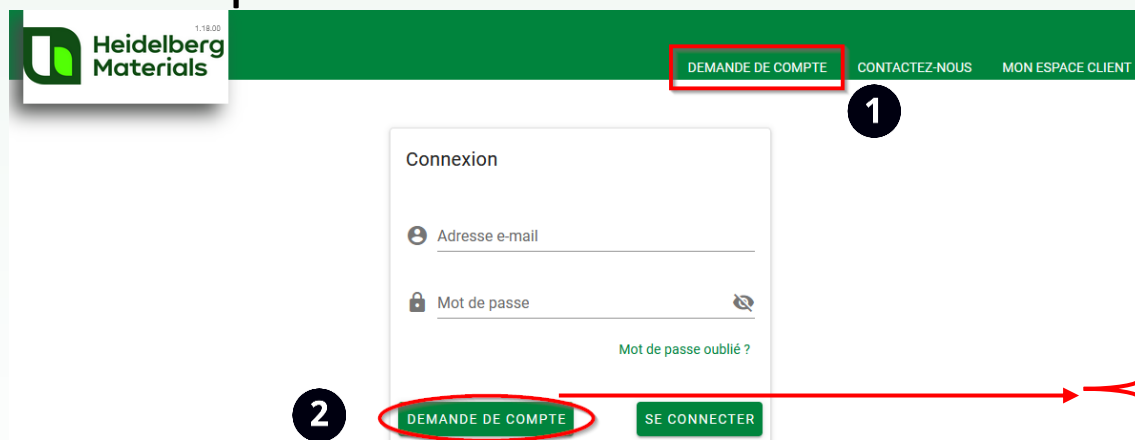


Demander un compte client

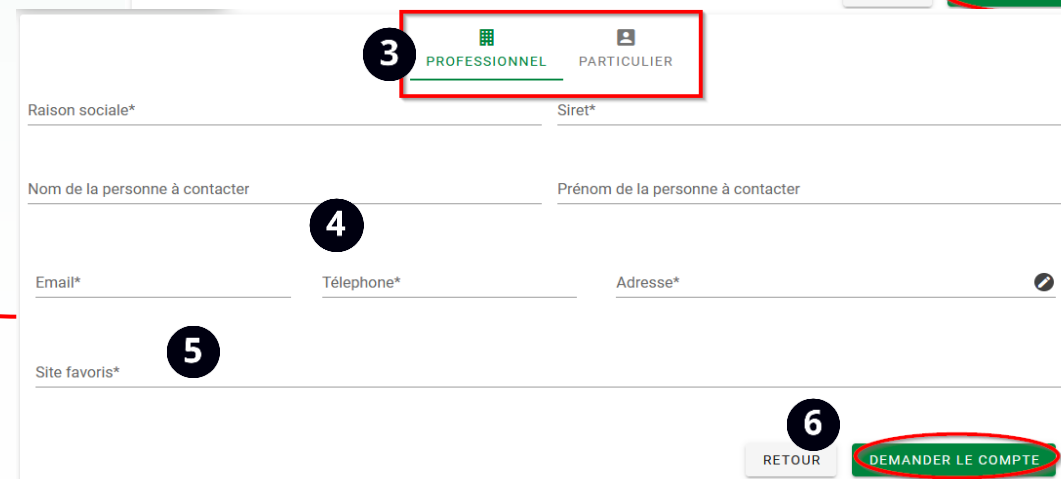
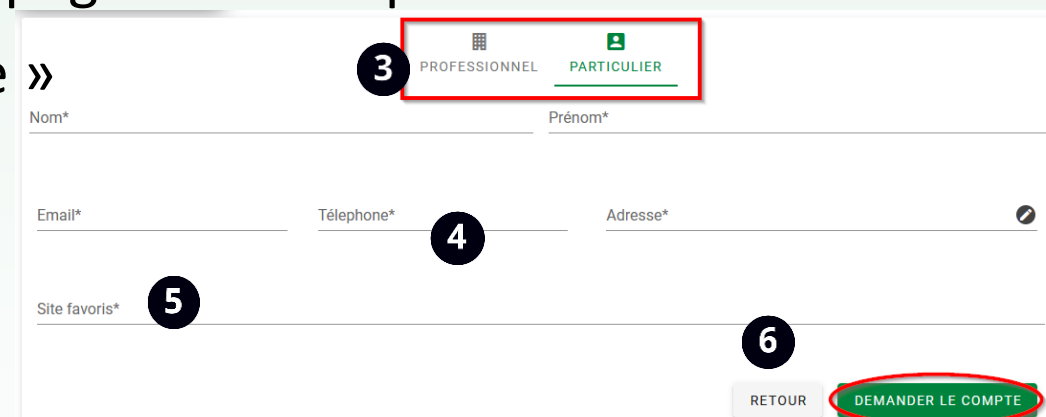


Demander un compte client

1. Depuis la page d'accueil du site ou depuis la page « Mon espace client »
2. Cliquez sur le bouton « Demande de compte »



3. Choisissez le type de compte: professionnel ou particulier
4. Complétez le formulaire correspondant
5. Choisissez le site avec lequel vous souhaitez traiter, il sera modifiable dans vos DAP.
6. Validez la demande qui sera traitée dans les plus brefs délais





Créer une DAP

Création DAP ➡

Ajout Producteur de déchet ➡

Ajout Chantier ➡

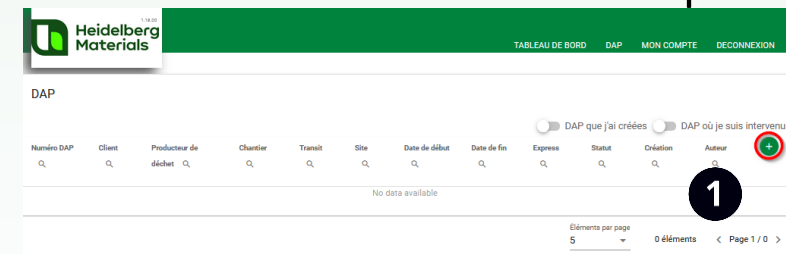
Ajout Transporteur ➡

Ajout de Déchet ➡



Créer une DAP (1/3)

1. Connectez-vous et depuis le tableau de bord, cliquez sur le bouton «» dans la liste des DAP
2. Lisez puis validez les conditions d'admission
3. Fermez la fenêtre pour continuer



Vous pouvez à tout moment sauvegarder votre DAP et revenir plus tard pour la continuer.



Si vous ne souhaitez pas soumettre votre DAP n'oubliez pas de la supprimer pour ne plus la voir.

Validation des conditions d'admission des déchets

Conformément à la réglementation en vigueur, ne pourront être admis que les déchets qui respectent les conditions suivantes :

1. Les déchets ne sont pas :
 - i. Des déchets contenant de l'amiante (matériaux de construction 170605*, matériaux géologiques 170503*, enrobés 170605*)
 - ii. Des déchets liquides ou dont la siccité est < à 30%
 - iii. Des déchets dont la température est > à 60°C
 - iv. Des déchets non pelletables
 - v. Des déchets pulvérulents
 - vi. Des déchets radioactifs
 - vii. Si ISDI (2760) : déchets provenant de la prospection, de l'extraction, du traitement et du stockage de ressources minières, y compris mines et carrières et boues de forage pour exploitation des hydrocarbures.
2. Si les déchets sont listés à l'annexe I de l'arrêté du 12/12/2014, c'est-à-dire :
du béton (170101), des briques (170102), des tuiles et céramique (170103), des mélanges de bétons, tuiles et céramique ne contenant pas de matière dangereuse (170107), du verre (170202), des mélanges bitumineux ne contenant pas de goudron (170302), des terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses (170504), des terres et pierres (200202), des déchets de matériaux contenant des fibres de verre (101103), des emballages en verre triés (150107) et du verre trié (191205), alors l'exploitant s'assure :
 - i. Qu'ils ont fait l'objet d'un tri préalable
 - ii. Que les terres et cailloux (170504) ne contiennent pas de substances dangereuses ainsi que les terres et pierres (200202) et ne proviennent pas de sites contaminés
 - iii. Que les déchets d'enrobés bitumineux (170302) ont fait l'objet d'un test montrant qu'ils ne contiennent ni goudron ni amiante.
3. Si les déchets ne sont pas listés à l'annexe I de l'arrêté du 12/12/2014, alors ils respectent les valeurs limites de la lixiviation (annexe II de l'arrêté du 12/12/2014) pour les métaux et solubles et en contenu brut pour COT, BTEX, PCB, HCT et HAP. Les tests de lixiviation effectués seront conformes à la norme NF EN 12457-2

Rappel : Le producteur de déchet est le responsable légal de la nature et de la qualité de ses déchets. En cas de non respect de l'arrêté ministériel du 12/12/2014, il pourra être tenu pour responsable. Des contrôles pourront être effectués par Heidelberg Materials France Granulats et par l'administration compétente.

2

☒ J'ai lu et je confirme que mes déchets respectent la législation

RETOUR

3 CONTINUER

Créer une DAP (2/3)

1 Soumettre
2 Vérification par le site
3 Signature
4 Signature du producteur de déchet
8 Signature par le site

Modification de DAP

1
Souhaitez-vous indiquer une référence client ?
☐ Oui
☒ Non

2
Êtes-vous le producteur de déchet ?
☐ Oui
☒ Non

2
Producteur de déchet
+

3
Chantier
+

4
Durée de dépôt* (en mois)
0

Transporteurs

5
☒ Transporteur HMFG
☐ Transporteur Autre

Déchets

Déchet	Qualité	Quantité	Site
			6

Il est nécessaire de renseigner au minimum un déchet.

SUPPRIMER
SAUVEGARDER
REFUSER
SOUMETTRE

1. Il s'agit d'une référence qui vous est propre, vous permettant de faire le lien entre votre demande de DAP et vos documents internes. Si vous souhaitez indiquer votre propre référence sélectionnez Oui et une zone de saisie apparaîtra
2. Si vous n'êtes pas le producteur de déchet, sélectionnez Non et cliquez sur « + »
3. Cliquez sur « + » pour indiquer le chantier
4. Saisissez la durée de dépôt souhaitée
5. Choisissez le transporteur
6. L'ajout de déchet ne sera possible qu'après la sélection d'un chantier



Créer une DAP (3/3)

 1.18.20

TABLEAU DE BORD DAP MON COMPTE DECONNEXION

1 Soumettre 2 Vérification par le site 3 Signature 4 Signature du producteur de déchet 8 Signature par le site

Modification de DAP

Souhaitez-vous indiquer une référence client ? 

☐ Oui ☒ Non

Êtes-vous le producteur de déchet ?

☐ Oui ☒ Non

Producteur de déchet



Chantier

mon chantier  

Durée de dépôt* (en mois)

0 

Transporteurs

☒ Transporteur HMFG ☐ Transporteur Autre

Déchets

 Il est nécessaire de renseigner au minimum un déchet.

3

SUPPRIMER

SAUVEGARDER

REFUSER

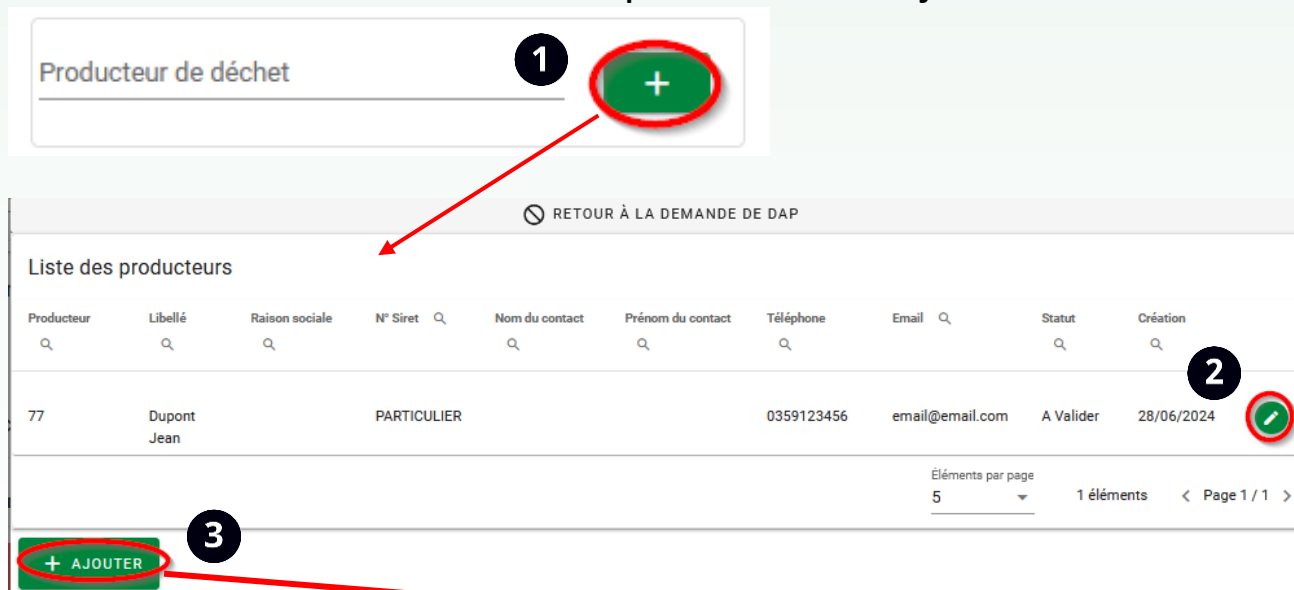
 SOUMETTRE

1. Après avoir sélectionné un chantier il est possible d'ajouter des déchets
2. Cliquez sur le bouton «  » pour ajouter un déchet 
3. Soumettez votre DAP et un commercial vous contactera

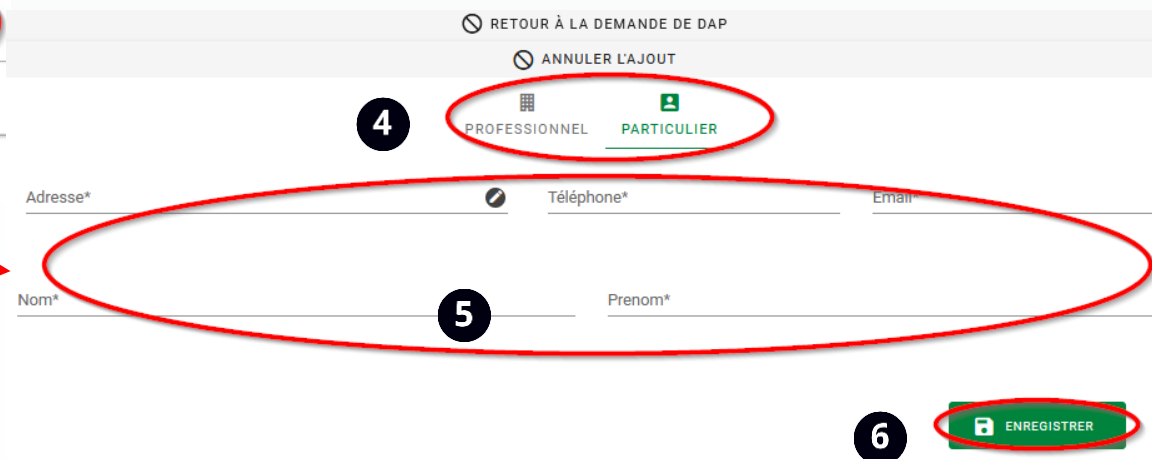


Créer une DAP – Producteur de déchet

1. Dans l'écran de la DAP cliquez sur «  ».
Une liste avec les producteurs déjà connus s'ouvre.



2. Bouton de sélection d'un producteur de déchet existant.
3. Bouton permettant de créer un nouveau producteur.
4. Choisissez le type de producteur : professionnel ou particulier
5. Remplissez le formulaire de création.
6. Enregistrez le nouveau producteur de déchet.



Les loupes sur les noms de colonnes permettent d'activer un champ de recherche

Créer une DAP – Chantier (1/3)

1. Dans l'écran de la DAP cliquez sur «  ».
Une liste avec les chantiers déjà connus s'ouvre.
2. Bouton de sélection d'un chantier existant.
3. Bouton permettant de créer un nouveau chantier.

Chantier

1 

 RETOUR À LA DEMANDE DE DAP

Liste des chantiers

Libellé 	Adresse 	Ville 	Code Postal 	Date prévisionnelle de démarrage 	Coordonnées géographiques 	Date de création 
Mon chantier	14 Rue Nationale	Lille	59800	08/07/2024	50.637021, 3.062239	28/06/2024

Éléments par page
5

1 éléments < Page 1 / 1 >

2 

3  AJOUTER



Les loupes sur les noms de colonnes permettent d'activer un champ de recherche



Créer une DAP – Chantier (2/3)

RETOUR À LA DEMANDE DE DAP

ANNULER L'AJOUT

Chantier Mon chantier

Libellé* Mon chantier

Adresse* 14 Rue Nationale 59800 Lille

1 **PRÉCISEZ LES COORDONNÉES**

Origine du chantier* Batiment

Date prévisionnelle de démarrage* 08/07/2024 **2**

Le chantier est-il contaminé ? ☐ oui ☒ non

☐ Le chantier est référencé Basias / Basol **3**

☐ Chantier en secteur d'information

Zones

☒ Zone ferroviaire ☐ Zone portuaire ☐ Zone industrielle ☐ Zone de remblais anthropique ☐ Station service ☐ Atelier ☐ Garage ☐ Autre **4**

S'agit-il d'un chantier en zone non cadastrée ? ☐ oui ☒ non

Parcelles

Documentation Cadastre **cadastre ou géoportail** **5**

Afficher l'aide pour l'insertion de Parcelle via cadastre.gouv.fr

Ville	Section	Numéro des parcelles (1 parcelle par ligne)	Etat
Ville* Lille	Section LP	Numéro 0115 7	☒ 6

8 **ENREGISTRER**

1. Le bouton « Précisez les coordonnées » s'activera après la saisie de l'adresse.
2. La « Date prévisionnelle de démarrage » sera utilisée comme date de début de dépôt de vos déchets.
3. Indicateur chantier potentiellement pollué et chantier en secteur d'information sur les sols.
4. Information supplémentaire concernant à la zone de chantier
5. Lien vers les sites cadastre.gouv.fr et géoportail à utiliser suivant vos préférences pour vous aider à trouver le nom de vos parcelles cadastrales.
6. Bouton « + » permettant d'ajouter des parcelles supplémentaires.
7. Indicateur de validation de la parcelle. Toutes les parcelles ajoutées doivent être valides.
8. Enregistrez le nouveau chantier.



La saisie précise des coordonnées du chantier est légalement requise : vous devez indiquer le numéro de parcelle ou en cas de zone non cadastrée, les coordonnées géographiques

Créer une DAP – Chantier (3/3)

Que sont les chantiers potentiellement pollués ou en secteur d'information sur les sols ?

Chantier potentiellement pollué : chantier situé sur des terrains recensés dans les bases BASIAS et/ou BASOL. BASIAS est une base nationale recensant les sites industriels, abandonnés ou en activité, susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement.

BASOL est une base du ministère de l'environnement recensant les sites et sols pollués (potentiellement) nécessitant une intervention des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif.

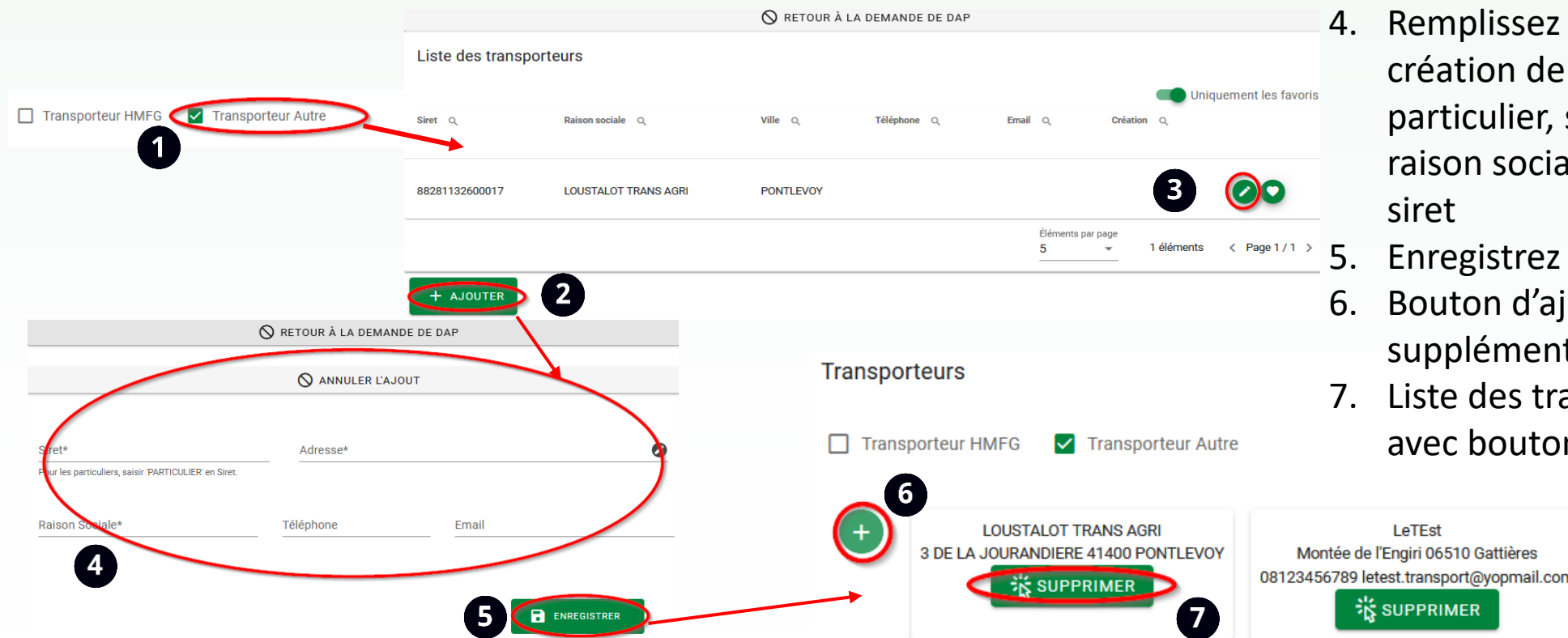
Secteur d'information des sols : Les SIS recensent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publiques et l'environnement. Ils figurent dans les documents graphiques annexés aux plans locaux d'urbanisme depuis 2019.



Créer une DAP – Transporteur (1/2)

1. Dans l'écran de la DAP sélectionner le type de transport. Deux cas de figure :
 - Transport réalisé par HMFG (uniquement avec validation commerciale). Vous n'avez rien à faire.
 - Autre transporteur : vous devez spécifier le ou les transporteurs.

2. Bouton permettant de créer un nouveau transporteur si non trouvé
3. Bouton de sélection d'un transporteur existant
4. Remplissez le formulaire de création de transporteur. Pour un particulier, saisir nom et prénom en raison sociale et « PARTICULIER » en siret
5. Enregistrez le nouveau transporteur
6. Bouton d'ajout d'un transporteur supplémentaire
7. Liste des transporteurs de la DAP, avec bouton de suppression



The image shows three screenshots of the Heidelberg Materials DAP (Demande d'Assemblage Primaire) interface for creating a transporter. The screenshots are annotated with numbers 1 through 7, corresponding to the steps in the list on the right.

- Screenshot 1 (Top):** Shows the 'Liste des transporteurs' screen. A red circle highlights the 'Transporteur Autre' checkbox, which is checked. A red arrow points from this checkbox to the 'Ajouter' button in the next screenshot.
- Screenshot 2 (Middle):** Shows the 'Ajouter' button (a green button with a plus sign) and the 'ANNULER L'AJOUT' button. A red circle highlights the 'Ajouter' button, and a red arrow points from it to the form in the next screenshot.
- Screenshot 3 (Bottom):** Shows the form for creating a new transporter. The form has fields for 'Siret*', 'Adresse*', 'Raison Sociale*', 'Téléphone', and 'Email'. A red circle highlights the 'ENREGISTRER' button (a green button with a checkmark). A red arrow points from this button to the 'Supprimer' button in the next screenshot.
- Screenshot 4 (Right):** Shows the 'Transporteurs' list. It displays two transporters: 'LOUSTALOT TRANS AGRI' and 'LeTest'. A red circle highlights the 'SUPPRIMER' button (a green button with a trash icon) for the 'LOUSTALOT TRANS AGRI' entry. A red arrow points from this button to the 'Supprimer' button in the next screenshot.



Créer une DAP – Transporteur (2/2)

RETOUR À LA DEMANDE DE DAP

Liste des transporteurs

Siret	Raison sociale	Ville	Téléphone	Email	Création	
98763456234584	LeTEst	Gattières	08123456789	letest.transport@yopmail.com	26/06/2024	 
91062746200013	JT SOLUTIONS	DIJON				 
88281132600017	LOUSTALOT TRANS AGRI	PONTLEVOY				 
80943386500015	CRUAS AGREGATS MATERIAUX-C.A.M.	CRUAS				 
83508836000028	OBTP 16	CHADURIE				 

Uniquement les favoris

Éléments par page 5 1212 éléments < Page 1 / 243 >

+ AJOUTER

1. Bouton permettant de basculer entre la liste complète des transporteurs et la liste des transporteurs favoris.
2. Bouton permettant de mettre/enlever un transporteur des favoris.
«  » indique que le transporteur est en favoris
«  » le transporteur n'est pas en favoris.

RETOUR À LA DEMANDE DE DAP

Liste des transporteurs

Siret	Raison sociale	Ville	Téléphone	Email	Création	
88281132600017	LOUSTALOT TRANS AGRI	PONTLEVOY				 

Uniquement les favoris

Éléments par page 5 1 éléments < Page 1 / 1 >

+ AJOUTER



Les transporteurs que vous créez sont automatiquement mis en favoris.



Créer une DAP – Déchet (1/3)

1. Dans l'écran de la DAP cliquez sur le bouton « + » du tableau des déchets.
2. Sélectionnez un type de déchet.
3. Sélectionnez une qualité de déchet, toutes les qualités ne sont pas disponibles pour tous les déchets. Le système ne propose que les combinaisons possibles.

4. Le marqueur vert « » symbolise l'emplacement de votre chantier
5. Il faut passer votre souris sur les marqueurs bleus pour connaître le nom du site puis sélectionner celui de votre choix. (tous les sites ne seront pas proposés, seuls ceux acceptant vos déchets seront affichés)
6. Saisissez la quantité de déchet à déposer
7. Validez l'ajout du déchet

Répétez l'opération pour chaque déchet à déposer



Déchets

Déchet	Qualité	Quantité	Site
1 +			

2 ANNULER

Veuillez sélectionner un déchet

BÉTON BRIQUES TUILES ET CÉRAMIQUES GRAVATS MÉLANGE VERRE MÉLANGES BITUMEUX TERRES ET CAILLOUX TERRES ET PIERRES PARCS JARDINS FIBRE DE VERRE EMBALLAGE EN VERRE VERRE TRI SÉDIMENTS MARINS DÉCHET SPÉCIFIQUE COQUILLES HUÎTES

3 SÉLECTIONNER

Veuillez sélectionner une qualité de déchet

K3

Inertes strictement conformes aux valeurs seuils de l'annexe II de l'arrêté ministériel du 12/12/2014

SÉLECTIONNER

K3+

Inertes avec adaptation des valeurs seuils de certains paramètres (métaux et solubles) de l'annexe II dans la limite d'un facteur 3

SÉLECTIONNER

TN+

Terres et cailloux 17 05 04 pouvant présenter des dépassements de seuils d'origine naturelle sans pollution anthropique. Dépassement de certains paramètres, pouvant excéder les seuils k3+ et inférieur aux seuils ISDND (Installation de stockage de déchets non dangereux). Seuils d'admission adaptés par arrêté préfectoral.

SÉLECTIONNER

TN+CC

Terres et cailloux 17 05 04 naturellement marquées : dépassements de seuils d'origine naturelle sans pollution anthropique, uniquement pour les sulfates et de la fraction soluble. Dépassements pouvant excéder les seuils k3+ et inférieur aux seuils ISDND. Seuils d'admission adaptés par arrêté préfectoral.

SÉLECTIONNER

< RETOUR

Veuillez sélectionner un site de réception pour le déchet

📍 Votre Chantier 📍 Un Site capable de recevoir ce déchet



4 📍

5 📍

6 Quantité (T)

7 TERMINER

Veuillez saisir la quantité

25

Créer une DAP – Déchet (2/3)

Comment lire le tableau des déchets ?

1. Récapitulatif des caractéristiques du déchet ajouté (Nature, qualité, quantité et site de dépôt)
2. Bouton d'accès à la page de saisie des analyses du déchet
3. Bouton de création d'un commentaire concernant le déchet
4. Bouton d'ajout de commentaires
5. Bouton de suppression d'un déchet

Déchets

Déchet	Qualité	Quantité	Site	
Déchet Béton	Qualité K3	Quantité (T) 150	Site Loos	2   
Déchet Terres et cailloux	Qualité K3+	Quantité (T) 100	Site Le Hourdel	   3
Déchet Briques	Qualité K3+	Quantité (T) 20	Site Le Hourdel	  5

28/06/2024 - Jean.dutest@yopmail.com - Ce que je souhaite préciser...

4



Signification du bouton d'analyse

-  Analyse non requise et non saisie
-  Analyse requise et non saisie
-  Analyse saisie



Après l'ajout du premier commentaire le bouton commentaire devient vert et change de place, mais pas de fonction.



Créer une DAP – Déchet (3/3)

RETOUR À LA DEMANDE DE DAP

L'ensemble des documents relatifs à la caractérisation des matériaux sont à transmettre à Heidelberg Materials France Granulats : rapports d'analyse, maillage du chantier et des échantillonnages

1 Importer un fichier
Parcourir... RésultatAnalyse.pdf
IMPORTER LE FICHIER

2 RésultatAnalyse.pdf
TÉLÉCHARGER SUPPRIMER

3 Référence analyse

! Le test de lixiviation fourni doit être conforme à la norme NF EN 12457-2

As (mg/kg)	Ba (mg/kg)	Cd (mg/kg)	Cr Total (mg/kg)	Cu (mg/kg)	Hg (mg/kg)
Mo (mg/kg)	Ni (mg/kg)	Pb (mg/kg)	Sb (mg/kg)	Se (mg/kg)	Zn (mg/kg)
Chlorure (mg/kg)	Fluorure (mg/kg)	Sulfate (mg/kg)	Indice Phenols (mg/kg)	COT Sur Eluat (mg/kg)	FS (mg/kg)
COT (mg/kg)	BTEX (mg/kg)	PCB (mg/kg)	Hydrocarbures (C10 à C40) (mg/kg)	PAH (mg/kg)	

4

5 ENREGISTRER

1. Si une saisie d'analyse est requise. Après avoir choisi le fichier correspondant, il faut cliquer sur "importer le fichier" : l'import du fichier est obligatoire pour valider les analyses
2. Fichier(s) de résultat d'analyse ajouté(s).
3. Reporter la référence indiquée par le laboratoire sur le dossier d'analyse.
4. Tableau de report des résultats.
Ce tableau n'apparaîtra que pour certains sites de dépôt.
Il faudra reporter les résultats d'analyses dedans.
Attention aux unités
5. Bouton enregistrant l'analyse



Après avoir choisi le fichier, n'oubliez pas de cliquer sur importer le fichier.
! Le temps de mise à jour dépend de votre connexion internet et de la taille du fichier.





Signer une DAP



Signer une DAP - Généralités

La signature de la DAP est réalisée via le service Adobe Sign, pour ce faire vous recevrez deux mails :

- Un mail HMFG avec la procédure détaillée pour réaliser la signature.
- Un mail Adobe Sign contenant le lien permettant de signer le document.

En tant que client ces mails vous seront automatiquement envoyés à l'étape de signature. Vous pourrez bien évidemment les renvoyer depuis le site en suivant les étapes indiquées à la page suivante.

Important : Pour la signature du producteur de déchet vous devrez déclencher manuellement l'envoi des mails avec la même procédure.

A noter : Vous signez le document récapitulant votre demande, il ne permet pas un accès au site de dépôt. Avec votre signature, vous validez l'exactitude des informations fournies ainsi que l'acceptation de l'offre tarifaire faite par le commercial HMFG.

L'accès au site de dépôt vous sera donné au terme de l'étude par HMFG de votre demande.



Signer une DAP - Procédure

1. Connectez-vous et depuis le tableau de bord, cliquez sur le bouton «  » dans la liste des DAP
 2. Cliquez sur le bouton « M'envoyer le mail de signature » et vérifiez votre boîte mail, un e-mail de Adobe Sign vous sera envoyé. Suivez simplement la procédure indiquée pour signer votre DAP.
- ⚠ Si besoin utilisez le bouton « Envoyer le mail de signature du producteur de déchet ». Celui recevra également un e-mail de Adobe Sign et devra suivre la même procédure pour signer la DAP.

DAP

Numéro DAP	Client	Producteur de déchet	Chantier	Transit	Site	Date de début	Date de fin	Express	Statut	Création	Auteur
0001702	Dutest Jean	Dupont Jean	Mon chantier		Le Hourdel	08/07/2024	08/10/2024	☐	A signer	28/06/2024	Dutest Jean

DAP D001702

1 Soumettre 2 Vérification par le site 3 Signature 4 Signature du producteur de déchet 5 Signature par le site

Client	Producteur de déchet	Chantier	Site de Transit	Référence client	Durée de dépôt
Dutest Jean	Dupont Jean	Mon chantier	Site de transit Aucun	Non renseigné	3 mois

Responsable(s) : Dutest Jean

Transporteurs

LOUSTALOT TRANS AGRI
3 DE LA JOURANDIERE 41400 PONTLEVOY

Déchets

Déchet	Qualité	Quantité	Site	Date Début Dépot	Date Fin Dépot	Recyclé
Déchet Briques	Qualité K3+	Quantité (T) 20	Site Le Hourdel	Date de début* 08/07/2024	Date de fin* 08/10/2024	☐

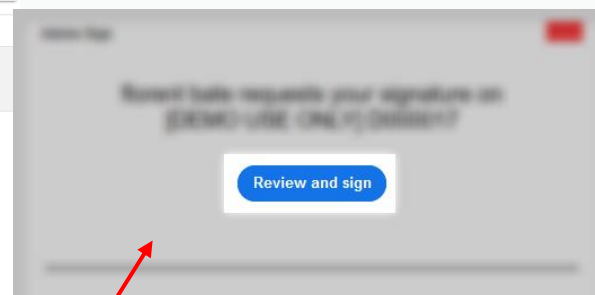
28/06/2024 - Jean.dutest@yopmail.com - Ce que je souhaite préciser...

Commentaires

Aucun commentaire.

2

SUPPRIMER IMPRIMER REFUSER M'ENVOYER LE MAIL DE SIGNATURE



 Si vous ne recevez pas l'e-mail, pensez à vérifier vos courriers indésirables

 Si vous envoyez plusieurs fois le mail, réalisez la signature avec le dernier mail reçu





Statut des DAP



Statut des DAP

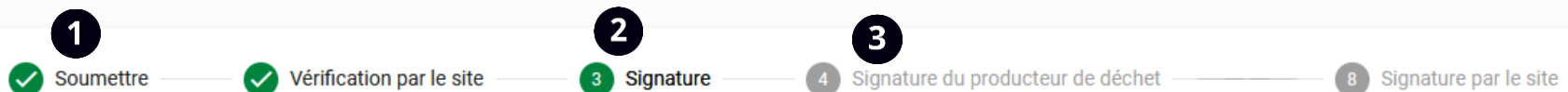
Un bandeau en haut de la DAP permet de visualiser les étapes d'avancement du processus.

Comment lire le bandeau ?

1. Rond vert avec une coche : étapes terminées
2. Rond vert avec un chiffre : étape en cours
3. Rond gris avec un chiffre : étapes restantes

Les étapes :

1. Soumettre : Étape d'initialisation de la DAP, se termine par l'envoi de la DAP au commercial.
2. Vérification par le site : Le commercial prend contact avec vous et réalise une offre de prix que vous validez
3. Signer : Vous signez la DAP
4. Signer producteur de déchet : Le producteur de déchet signe la DAP. Cette étape n'est active que si le créateur de la DAP n'est pas le producteur du déchet
8. Signature par le site : Étape de contrôle interne aboutissant à la signature de la DAP par le responsable du site et la génération des CAP



Si vous êtes également producteur de déchet, une seule signature validera les étapes 3 et 4

